



DELIBERATION

2026/16

ELECTION DES VICE-PRÉSIDENTS

L'an deux mille vingt-six le mercredi 20 mai, à 14 heures, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache s'est réuni dans la salle polyvalente de Vervins, sur la convocation légale du Président sortant, Monsieur Olivier CAMBRAYE, conformément aux articles L2122-8, L 5211-1 et L5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conseillers en exercice : 16, Présents : 16, Représenté : 0, Votants : 16

Étaient présents : M. Sylvain BOURGEOIS, M. Olivier CAMBRAYE, M. Fabien COQUELET, Mme Maryse DELACHE, M. Pierre DIDIER, M. Bertrand DUFERME, Mme Bernadette HEDIART, M. Thomas HENNEQUIN, M. Vincent LAMOUREUX, Mme Caroline LOMBARD, Mme Stéphanie MACON, Mme Christelle MAES, M. Yannick MARLANT, Mme Claudile MATHIEU, M. Jean-Jacques THOMAS et M. Régis TRICOTEAUX.

Le secrétariat a été assuré par : M. Jean-Jacques THOMAS.

Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut délibérer.

Il est procédé à l'élection de 3 vice-présidents, dans les mêmes formes que pour l'élection du Président.

ELECTION D'UN 1^{ER} VICE-PRÉSIDENT

Candidat : Mme Bernadette HEDIART

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis, fermé, son bulletin de vote écrit sur papier blanc dans l'urne prévue à cet effet.

1^{ER} TOUR DE SCRUTIN :

Le 1^{er} tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	16
A déduire les bulletins blancs ou nuls :	0
Nombre de suffrages exprimés :	16
Majorité absolue :	9

A obtenu :

- Mme Bernadette HEDIART : 16 voix

Mme Bernadette HEDIART ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée vice-présidente du PETR du Pays de Thiérache et a été immédiatement installée.

ELECTION D'UN 2^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT

Candidat : M. Fabien COQUELET

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis, fermé, son bulletin de vote écrit sur papier blanc dans l'urne prévue à cet effet.

1^{ER} TOUR DE SCRUTIN :

Le 1^{er} tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	16
A déduire les bulletins blancs ou nuls :	2
Nombre de suffrages exprimés :	14
Majorité absolue :	9

A obtenu :

- M. Fabien COQUELET : 14 voix

M. Fabien COQUELET ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé vice-président du PETR du Pays de Thiérache et a été immédiatement installé.

ELECTION D'UN 3^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT

Candidat : Mme Caroline LOMBARD

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis, fermé, son bulletin de vote écrit sur papier blanc dans l'urne prévue à cet effet.

1^{ER} TOUR DE SCRUTIN :

Le 1^{er} tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	16
A déduire les bulletins blancs ou nuls :	1
Nombre de suffrages exprimés :	15
Majorité absolue :	9

A obtenu :

- Mme Caroline LOMBARD : 15 voix

Mme Caroline LOMBARD ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée vice-présidente du PETR du Pays de Thiérache et a été immédiatement installée.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président,



Olivier CAMBRAYE

Secrétaire de séance

Jean-Jacques THOMAS

Acte rendu exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture le
Et publication le

Envoyé en préfecture le 26/05/2026

Reçu en préfecture le 26/05/2026

Publié le

ID : 002-200051118-20260520-16_2026-DE